



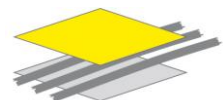
# FORMATION CONTINUE

---

CFA DU BÂTIMENT LANGUEDOC-ROUSSILLON, LA FORMATION PAR DES PROFESSIONNELS

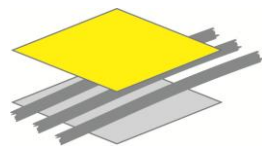
---

NOVEMBRE 2016



**CCCA-BTP**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*



**BTP CFA  
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

*Association régionale des CFA du BTP du Languedoc-Roussillon*

**LA RÉGION OCCITANIE**  
Pyrénées-Méditerranée

# FORMATION CONTINUE

## 4 CFA POUR VOUS FORMER EN RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

### BTP CFA DU GARD

ZAC Le Capra  
135 avenue Antoine Emile  
30340 Méjannes-lès-Alès  
tél. : 04 66 61 30 92  
[cfabtp.mejannes@ccca-btp.fr](mailto:cfabtp.mejannes@ccca-btp.fr)

### BTP CFA DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Technopole Sud - 205 rue Félix Trombe  
66100 Perpignan  
tél. : 04 68 55 38 88  
[cfabtp.perpignan@ccca-btp.fr](mailto:cfabtp.perpignan@ccca-btp.fr)

### BTP CFA DE L'HÉRAULT

375 rue Émile Picard - BP 7285  
34080 Montpellier  
tél. : 04 67 84 51 61  
[cfabtp.montpellier@ccca-btp.fr](mailto:cfabtp.montpellier@ccca-btp.fr)

### BTP CFA DE L'AUDE

Chemin de St Estève - BP 71  
11204 Lézignan-Corbières cedex  
tél. : 04 68 27 84 00  
[cfabtp.lezignan@ccca-btp.fr](mailto:cfabtp.lezignan@ccca-btp.fr)

**Vos référents** à votre écoute pour tous vos projets de formation continue dans le secteur BTP, en Région Languedoc Roussillon. N'hésitez pas à les contacter :

### LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Franck LUNGINBUHL  
tél. : 04 68 27 84 00

### MÉJANNES-LÈS-ALÈS

Fabienne GOMEZ  
tél. : 04 66 61 30 92

### PERPIGNAN

Paul RIBÉRA  
tél. : 04 68 55 38 88

### MONTPELLIER

Nathalie RENCKLY  
tél. : 04 67 84 51 61



## UNE ORGANISATION RÉGIONALE

### BTP CFA LR

3490 Avenue Etienne Mehul  
34070 Montpellier  
tél. : 04 99 63 68 90  
[contact@btpcfalr.com](mailto:contact@btpcfalr.com)  
[www.btpcfalr.com](http://www.btpcfalr.com)

# FORMATION CONTINUE

## SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE

Vous connaissez les CFA pour la formation par apprentissage ; ils sont aussi vos interlocuteurs pour la formation tout au long de la vie.

La formation continue est un dispositif de formation accessible à chacun, à tout âge. Il intervient dans un cadre professionnel ou lors de la recherche d'un emploi.

La formation continue couvre un vaste panel de stages :

- **Les formations réglementaires obligatoires** prévues dans le Code du travail ;
- **Les formations techniques courtes**, stages de renforcement technique, de courte durée (exemple : pose et raccordement de toiture, pour une personne non diplômée en couverture) ;
- **Les parcours modularisés qualifiants**, formations individualisées, sur une durée adaptée, tenant compte du parcours professionnel et de la formation du candidat.

### Informations formations

Les formations réglementaires sont rendues obligatoires par le **Code du Travail**. L'article L.4141-2 indique que tous les salariés doivent recevoir la **formation générale à la sécurité**.

BTP CFA Languedoc Roussillon, réseau des 4 CFA du bâtiment de la Région LR, propose de nombreuses sessions de formation pour vous permettre de vous former, et de former votre personnel. A l'issue de chaque session, le stagiaire recevra une attestation de présence, ainsi qu'une **attestation de formation**.

La facture accompagnée de la feuille d'émargement sera adressée à l'entreprise après la formation. Elles seront utiles à l'OPCA pour la prise en charge. Nos équipes restent à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

*Si une formation proposée par le réseau des CFA Languedoc Roussillon vous intéresse, contacter le CFA où est dispensée cette formation.*

# FORMATION CONTINUE

---

## INDEX DES FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES PAR CFA	5
FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES PAR MÉTIERS	6
TRAVAIL EN HAUTEUR	7
SANTÉ	8
AMIANTE SOUS SECTION 4	9
ÉLECTRICITÉ	10
FORMATIONS TECHNIQUES COURTES PAR CFA	13
GÉNIE CLIMATIQUE	14
GÉNIE ÉLECTRIQUE	17
GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE	19
FINITIONS	21
FORMATEUR ENTREPRISE	21
PARCOURS MODULARISÉS QUALIFIANTS	22

# FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES PAR CFA

Formations	CFA 11	CFA 30	CFA 34	CFA 66	INDEX
<b>TRAVAIL EN HAUTEUR</b>					
Montage, démontage, modification et utilisation des échafaudages sur pied (R408)	x	x	x	x	page 7
Protection individuelle : formation harnais				x	
<b>SANTE</b>					
Gestes et postures		x	x	x	page 8
SST : Sauveteur Secouriste de Travail	x	x	x	x	
Recyclage SST	x	x	x	x	
<b>AMIANTE Sous Section 4</b>					
Encadrement chantier				x	page 9
Opérateur chantier				x	
<b>ELECTRICITE</b>					
Habilitation B0,H0,H0V non électricien	x	x	x	x	page 10
Habilitation B0,H0,H0V chargé de chantier	x	x	x	x	
Recyclage B0,H0,H0V non électricien et/ou chargé de chantier	x	x	x	x	
Habilitation B2V	x	x	x	x	page 11
Habilitation BR chargé d'intervention	x	x	x	x	
Recyclage B2V et/ou BR	x	x	x	x	page 12
Habilitation BP Photovoltaïque				x	
Habilitation BS	x	x	x	x	

# FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES PAR MÉTIERS

Formations	Électricien	Menuisier	Peintre	Plombier	Maçon	Carreleur	Serrurier	Solier	INDEX
<b>TRAVAIL EN HAUTEUR</b>									
Montage, démontage, modification et utilisation des échafaudages sur pied (R408)	x	x	x		x		x		page 7
Protection individuelle : formation harnais	x		x		x		x		
<b>SANTE</b>									
Gestes et postures	x	x	x	x	x	x			page 8
SST : Sauveteur Secouriste de Travail									
Recyclage SST									
<b>AMIANTE Sous Section 4</b>									
Encadrement chantier									page 9
Opérateur chantier									
<b>ÉLECTRICITÉ</b>									
Habilitation B0,H0,H0V non électricien	x	x			x	x	x	x	page 10
Habilitation B0,H0,H0V chargé de chantier	x	x	x		x	x	x		
Recyclage B0,H0,H0V non électricien et/ou chargé de chantier	x								
Habilitation B2V	x								page 11
Habilitation BR chargé d'intervention	x								
Recyclage B2V et/ou BR	x								page 12
Habilitation BP Photovoltaïque	x								
Habilitation BS	x	x	x	x			x		

# TRAVAIL EN HAUTEUR

## Montage - démontage d'échafaudage

La formation relative aux travaux en hauteur est ouverte à tous les salariés qui sont amenés à vérifier, à diriger ou à effectuer le montage, le démontage, l'utilisation et/ ou la transformation d'un échafaudage de pied (fixe).

Cette obligation est régie par l'article R4323-69 du code du Travail : « *Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.* »

## Protection individuelle

**Quand ?** Lorsqu'il y a impossibilité technique de mettre en œuvre des protections collectives que le recours à des EPI contre les chutes de hauteur peut être envisagé (article R. 4323-61 du Code du travail). Ces systèmes de protection individuelle sont utilisés pour arrêter la chute ou pour interdire l'accès à une zone où la chute est possible. Les différents composants de ces systèmes sont soumis au marquage CE.

Ces systèmes peuvent également être mis en œuvre pour protéger le personnel qui installe les protections collectives lorsque les modes opératoires ne permettent pas d'éliminer les risques de chute.

Titre	Objectifs	Durée
Montage, démontage, modification et utilisation des échafaudages fixes (R408)	<b>Acquérir les compétences nécessaires au montage, démontage et utilisation d'un échafaudage fixe conformément à la réglementation et à la notice du fabricant.</b> <b>Contenu :</b> Sensibilisation à la sécurité / Les types d'échafaudages et la terminologie associée / Savoir appliquer les critères de sélection des différents types d'échafaudages / Méthodologie de réception d'échafaudages avant utilisation / La maintenance de l'échafaudage / Applications pratiques de vérification	21h
Protection individuelle : formation harnais	<b>Maîtriser les risques contre les chutes de hauteur, savoir utiliser le harnais, choisir un ancrage approprié. Utiliser un système de liaison.</b> <b>Contenu :</b> Prévention du risque de chute / Protection collective / Énergie de chute, absorbeur d'énergie, tirant d'air / La chaîne de sécurité / Protection individuelle / Les ancrages / Les types d'harnais / Utilisation / Entretien / Vérification	14h

# SANTÉ

## Gestes et postures

La formation gestes et postures « **manutention manuelle** » concerne les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles (Article R 4541-7 et R 4541-8 du code du travail). Selon la préconisation INRS ED 832 (juillet 2009), cette formation est obligatoire.

## SST- sauveteur secouriste du travail

La formation SST a pour but de former une ou plusieurs personnes, capable(s) d'intervenir rapidement et efficacement face à un accident, que la victime soit consciente ou non. Elle fait référence à l'article R 4224-15 du Code du travail :

« *Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans : 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ; 2° Chaque chantier employant 20 travailleurs au moins pendant plus de 15 jours où sont réalisés des travaux dangereux. Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers* ».

Le salarié devra opérer en respectant les procédures de sécurité et l'organisation de l'entreprise.

## RECYCLAGE

**Un recyclage est nécessaire tous les 2 ans pour prolonger la validité du certificat.**

Titre	Objectifs	Durée
Gestes et postures	<b>Être capable d'adapter ses gestes et postures. Prévenir les accidents.</b> <b>Contenu :</b> Identifier la problématique gestes et postures / Appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention / Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents.	7h
SST : Sauveteur Secouriste de Travail	<b>Acquérir les gestes simples de secours en cas d'accident sur le lieu de travail.</b> <b>Contenu :</b> Le sauvetage-secourisme du travail / Rechercher les dangers persistants pour protéger / De « PROTÉGER » à « PRÉVENIR » / Examiner la victime et faire alerter / De « FAIRE ALERTE » à « INFORMER » / Secourir / Situations inhérentes aux risques spécifiques.	14h
Recyclage SST	<b>Prolonger la validité du certificat délivré au stage SST.</b> <b>Contenu :</b> Entretenir, actualiser et perfectionner les connaissances en secourisme « SST » / Rester efficace dans les gestes à accomplir lors d'un accident / Conserver la validité du diplôme initial.	7h



## AMIANTE SOUS SECTION 4

---

### Intervention sur matériaux amiantés

Le « risque amiante » est aujourd’hui clairement identifié, ainsi que les conséquences liées au matériau. L’arrêté du 23 Février 2012 définit les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l’amiante :

« Outre l’obligation générale de formation à la sécurité (...), l’employeur, pour affecter un travailleur à des travaux (...) de matériaux contenant de l’amiante ou à toute intervention susceptible de provoquer l’émission de fibres d’amiante qui porte notamment sur des bâtiments, des navires, des structures, appareils ou installations, y compris les interventions sur terrains amiantifères, lui assure préalablement une formation adaptée à ses activités (...).

**Un recyclage d’une journée est à envisager tous les 3 ans.**

Nous disposons d’une plateforme de formation régionale basée à Perpignan. Nos équipes accueillent les stagiaires qu’ils soient opérateurs ou encadrants.

Titre	Objectifs	Durée
Encadrement chantier	<b>Former les chefs d’entreprise.</b> <b>Contenu :</b> Le risque amiante / La réglementation / Responsabilités de l’employeur et de ses salariés / Rôles et obligations des différents acteurs / La prévention et la mise en œuvre des mesures de prévention / Evaluations (théorique et pratique).	35h
Opérateur chantier	<b>Former les salariés. Identifier les activités qui génèrent des fibres d’amiante. Appliquer les principes généraux de ventilation. Mettre en œuvre des systèmes de captage des poussières à la source. Appliquer les procédures et modes opératoires définis par l’encadrement.</b> <b>Contenu :</b> Le risque amiante / Le contexte réglementaire / Mise en œuvre des mesures de prévention / La démarche de prévention de l’entreprise / Évaluations (théorique et pratique).	14h

# ÉLECTRICITÉ

## Habilitation électrique

L'habilitation électrique est une formation qui permet au salarié de prétendre à être habilité par son employeur, en conformité avec la norme NFC 18510 :  
« Reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique ».

À l'issue de la session, le salarié se verra remettre un guide de référence, ainsi que le livret UTE à soumettre à l'employeur pour habilitation.

**Un recyclage préconisé tous les 3 ans, est également proposé dans nos CFA.**

Titre	Objectifs	Durée
Habilitation B0,H0,H0V non électricien	<p><b>Acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de la sécurité électrique.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Module tronc commun N°1(nf c 18510) - Distinguer les grandeurs électriques / Énoncer les effets du courant / Donner les différents limites de tension / Citer les zones d'environnement / décrire les principes d'habilitation / Donner la définition des symboles d'habilitation / Citer les EPC et leur fonction / Décrire la conduite à tenir en cas d'accident ou et en cas d'incendie / Modules exécutants de travaux d'ordre non électrique / Nommer les acteurs concernés par les travaux / Nommer les limites de l'habilitation « 0 ».</p>	11h
Habilitation B0,H0,H0V chargé de chantier	<p><b>Acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de la sécurité électrique.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Module tronc commun N°1 (nf c18510) - Distinguer les grandeurs électriques / Énoncer les effets du courant / Donner les différents limites de tension / Citer les zones d'environnement / Décrire les principes d'habilitation / Donner la définition des symboles d'habilitation / Citer les EPC et leur fonction / Décrire la conduite à tenir en cas d'accident ou et en cas d'incendie / Module chargé de chantier / Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux / Nommer les limites de l'habilitation « 0 ».</p>	11h
Recyclage B0,H0,H0V non électricien et/ou chargé de chantier	<p><b>Permettre aux personnes habilités B0, H0,H0V d'actualiser leurs connaissances.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Vérifier les connaissances du risque électrique, savoir s'en protéger / Savoir effectuer des manœuvres d'exploitation simple / Accomplir en sécurité les tâches fixées / Rappel des notions d'électricité / Sensibilisation au risque électrique / Incidents et accidents sur les ouvrages électriques.</p>	7h

# ÉLECTRICITÉ

Titre	Objectifs	Durée
Habilitation B2V	<p><b>Être « habilitable » au niveau B2V.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Module tronc commun N°2 - Énoncer les effets du courant / Donner les noms et les limites des domaines de tension / Citer les zones d'environnement / Décrire les principes d'une habilitation / Donner la définition des symboles d'habilitation / Préciser les rôles de chacun / Donner les principes de prévention / Écrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit / Citer les EPC et EPI / Décrire la conduite à tenir en cas d'accident et en cas d'incendie.</p> <p><i>Module B2V - Citer les travaux hors tension / Préciser le rôle de Chargé de travaux / Identifier les différents niveaux d'habilitation / Énoncer les prescriptions d'exécution / Énoncer les fonctions des matériels électriques / Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.</i></p>	21h
Habilitation BR chargé d'intervention	<p><b>Être « habilitable » au niveau BR.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Module tronc commun N°2 - Énoncer les effets du courant / Donner les noms et les limites des domaines de tension / Citer les zones d'environnement / Décrire les principes d'une habilitation / Donner la définition des symboles d'habilitation / Préciser les rôles de chacun / Donner les principes de prévention / Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit / Citer les EPC et EPI / Décrire la conduite à tenir en cas d'accident et en cas d'incendie.</p> <p><i>Module intervention BT - Citer les différentes interventions BT et les limites de leur domaine / Énoncer les fonctions des matériels BT et TBT / Nommer les informations et documents à échanger et à transmettre au chargé d'exploitation / Énoncer les risque / Nommer les documents applicables dans une intervention BT / Lister les mesure de prévention lors d'une intervention BT / Décrire les opérations de consignations.</i></p>	22h

# ÉLECTRICITÉ

Titre	Objectifs	Durée
Recyclage B2V et/ou BR	<p><b>Permettre aux personnels habilités d'actualiser leurs connaissances.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect de la norme NF C 18-510 / Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique / Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité / Les zones d'environnement et leurs limites. Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc. / Les principes généraux de prévention à appliquer / Les équipements de protection collective et leur fonction / Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation / Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages / Les opérations de la consignation et les documents associés / Les documents applicables dans le cadre des opérations / Les mesures de prévention / La conduite à tenir en cas d'accident et en cas d'incendie.</p>	11h
Habilitation BP Photovoltaïque	<p><b>Être « habilitable » au niveau BP Photovoltaïque.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Module tronc commun N°1 / Distinguer les grandeurs électriques, Enoncer les effets du courant, donner les différentes limites de tension, citer les zones d'environnement, décrire les principes d'habilitation, donner la définition des symboles d'habilitation, citer les EPC et leur fonction, décrire la conduite à tenir en cas d'accident ou et en cas d'incendie / Module Pose photovoltaïque (BP) / Nommer les acteurs, les limites d'habilitation BP / Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne PV connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne lors d'une pose de modules photovoltaïques / Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules.</p>	11h
Habilitation BS	<p><b>Être « habilitable » au niveau BS.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Notions élémentaires d'électricité ; les dangers de l'électricité ; Le courant électrique et le corps humain / Matériel de protection individuel et collectif / Les niveaux d'habilitation / Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux / Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la norme NF C18-510 / Consignes et procédures d'intervention BS et documents / Utilisation des matériels et outillages de sécurité / Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique / Travaux pratiques et évaluation pratique conformément à la réglementation / Évaluation des acquis par un test.</p>	14h

## FORMATIONS TECHNIQUES COURTES PAR CFA

Formations techniques courtes	CFA 11	CFA 30	CFA 34	CFA 66	INDEX
<b>Génie climatique</b>					
QualiSOL				x	page 14
Dépannage, entretien et maintenance des chaudières fioul		x	x	x	
Entretien, analyse et pannes des chaudières murales gaz		x		x	page 15
Climatisation		x		x	
Dépannage, entretien et maintenance des climatiseurs et des PAC		x		x	page 16
Préparation à l'attestation d'aptitude				x	
<b>Génie électrique</b>					
QualiPV			x	x	page 17
Installation d'un système photovoltaïque			x	x	
Étude d'une installation PV inférieure à 36KVA			x	x	
Réaliser une installation du type autoconsommation				x	page 18
<b>Gros œuvre et second œuvre</b>					
Le développement durable dans l'entreprise et l'application de la RT 2012		x			page 19
Lunette de visée : théodolite		x	x		
Initiation à Autocad				x	
Isolation thermique par l'extérieur	x				page 20
Travail sur le zinc			x		
<b>Finitions</b>					
Initiation aux peintures à la chaux		x	x		page 21
Initiation aux enduits pelliculaires et stucs		x	x		
<b>Formateur entreprise</b>					
Maître d'apprentissage			x		page 21

# GÉNIE CLIMATIQUE

Titre	Objectifs	Durée
QualiSOL	<p><b>Acquérir la qualification QualiSol.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Le chauffe-eau solaire en France / Conseiller le client et justifier l'intérêt du CESI / Apporter les conseils techniques pertinents / Evaluer les besoins et dimensionner / Mise en œuvre / Elaborer et présenter un devis / Connaître et expliquer au client les aides financières et les démarches administratives / Assister le client dans la réception de l'installation / Préparer le service après-vente / Diagnostic de pannes / Suivi des CESI / Gestion environnementale des chantiers.</p>	21h
Dépannage, entretien et maintenance des chaudières fioul	<p><b>Régler et dépanner des chaudières Fioul.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Les unités / Le pétrole (Origine, Composition, Traitement) / Le fioul domestique (Pouvoir calorifique, Pouvoir calorifique, Combustion, Rendement) / Conditions d'implantation de la chaudière / Conditions d'implantation du stockage / La flamme du Fioul (Caractéristique, Mode de détection) / Le brûleur (Type, Composition) / Travaux pratiques 1 (Diagnostics de dépannage, recherche de panne, réglages) / Travaux pratiques 2 (Calcul du gicleur, vérification de la puissance, calcul de rendement, contrôle pollution (CO, CO<sup>2</sup>, SO<sup>2</sup>, NOx), appareils de mesure) / La maintenance (Le brûleur, la chaudière, la régulation) / Le stockage.</p>	14h

# GÉNIE CLIMATIQUE

Titre	Objectifs	Durée
Entretien, analyse et pannes des chaudières murales gaz	<p><b>Connaître les obligations réglementaires liées à l'entretien et au contrôle.</b></p> <p>Contenu : Le contexte réglementaire / Les chaudières à Gaz (Principe de fonctionnement des chaudières, tirage naturel, ventouse, chaudière à condensation, chaudières instantanées, chaudières avec ballon, choix et calcul de la puissance de la chaudière, les principes de fonctionnement des chaudières à veilleuse, le thermocouple, la valve eau, priorité sanitaire, les thermostats de surchauffe, etc...) /</p> <p>Les principes de fonctionnement chaudières à ionisation ; la sonde de ionisation ; les électrodes ; les CTN ; etc... / Electricité (Notion et mise à niveau, utilisation du multimètre, utilisation de la pince ampèremétrique... / Les opérations à réaliser lors de l'entretien, opérations prévues dans la norme NF X 50-010, nettoyage de la rampe, nettoyage du corps de chauffe / Les mesures à effectuer/les valeurs de référence, mesure du taux de monoxyde de carbone (CO) dans l'ambiance, mesure du taux de CO2 et réglage de la combustion sur les chaudières à condensation / Utiliser l'analyseur de combustion électronique (Mesurer et vérifier le tirage, Mesurer les pressions du gaz et les températures, Etalonner la puissance sur les chaudières modulantes au service de l'utilisateur / Recherche de pannes : diagnostiquer les différentes pannes et y remédier en chauffage et en sanitaire, dépanner et régler.</p>	14h
Climatisation	<p><b>Comprendre et maîtriser le fonctionnement thermodynamique. Installer une climatisation.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Maîtriser le fonctionnement thermodynamique / Connaître les différentes techniques de climatisation / Installer dans les règles de l'art une climatisation selon le type de technologies mis en œuvre / Réaliser des raccordements par dudgeon et brasage tendre / Assurer l'entretien et/ou la maintenance d'une climatisation.</p>	28h

# GÉNIE CLIMATIQUE

---

Titre	Objectifs	Durée
Dépannage, entretien et maintenance des climatiseurs et des PAC	<b>Assurer les dépannages sur les inverter ou non.</b> <b>Contenu :</b> Rappel sur la thermodynamique / Les pannes frigorifiques / Les pannes hydrauliques et aérauliques / Les pannes électriques / Exercices pratiques sur banc d'essai : simulation de pannes	28h
Préparation à l'attestation d'aptitude	<b>Connaître la réglementation des fluides frigorigènes.</b> <b>Contenu :</b> Maîtriser les opérations de mise en service / Maîtriser la maintenance et l'exploitation des systèmes de climatisation / Travaux pratiques sur banc didactique et station de récupération permettant : de réaliser des essais de fonctionnement, des contrôles d'étanchéité, la récupération et la charge de fluides frigorigènes / Opérations de brasage pour monter des tuyauteries étanches.	21h



# GÉNIE CLIMATIQUE

Titre	Objectifs	Durée
QualiPV	<b>Acquérir la qualification QualiPV.</b>  <b>Contenu :</b> Présentation de Qualit'ENR / Le marché du photovoltaïque / Le gisement solaire / Les cellules et les modules / Les onduleurs / La protection des biens et des personnes / Performances Energétiques systèmes PVR / Implantation bâti / Procédure d'installation des systèmes PVR / Aspects commerciaux et administratifs.	21h
Installation d'un système photovoltaïque	<b>Installer et réaliser la maintenance d'une installation photovoltaïque.</b>  <b>Contenu :</b> Prendre connaissance du guide UTE C 15-712-1 / Le principe et les règles de câblage des modules / Réaliser des connexions DC / Confectionner et câbler des coffrets DC et AC / Câbler un onduleur / Mettre en service une installation PV / Essais et mesure des grandeurs caractéristiques d'une installation PV / Auto contrôle de la conformité de l'installation.	25h
Etude d'une installation PV inférieure à 36KVA	<b>Pratiquer le guide C15712-1. Acquérir des connaissances sur les systèmes PV. Dimensionner les constituants.</b>  <b>Contenu :</b> A partir d'un cas concret, dimensionner l'ensemble des constituants composant une installation photovoltaïque : Relever les caractéristiques du site / Réaliser l'implantation du champ photovoltaïque / Réaliser le schéma électrique du câblage du champ / Choix et calcul des sections des conducteurs DC / Déterminer et choisir les composants du coffret courant continu / Déterminer le choix du ou des onduleurs / Déterminer et choisir les composants du coffret courant alternatif / Réaliser le schéma unifilaire de l'ensemble de l'installation du champ PV au point de raccordement.	35h

# GÉNIE ÉLECTRIQUE

---

Titre	Objectifs	Durée
Réaliser une installation du type autoconsommation	<p><b>Evaluer les besoins énergétiques d'un foyer. Choisir les différents constituants. Réaliser les schémas. Mettre en service.</b></p> <p><b>Contenu :</b> Définition de l'autoconsommation / Déterminer tous les aspects de l'autoconsommation (les enjeux, les solutions techniques) / Principe de fonctionnement de l'autoconsommation (réglementation thermique, l'autoconsommation dans l'habitat, le stockage) / Optimisation de l'autoconsommation / Présentation physique du matériel et mesures</p>	14h

## GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE

---

Titre	Objectifs	Durée
Le développement durable dans l'entreprise et l'application de la RT 2012	<b>Définir la notion de développement durable. Situer le DD dans les métiers du bâtiment, dans l'entreprise.</b>	14h
Lunette de visée : théodolite	<b>Connaitre les différents appareils. Utiliser le théodolite.</b>  <b>Contenu :</b> Connaitre les différents appareils de topographie / Réaliser un nivellement par rayonnement et cheminement (niveau optique) (Principe de nivellement, Mise en station, Lectures des visées, Remplir un carnet de levée d'altitude / Implanter un ouvrage simple et complexe à l'aide d'un théodolite (Calcul des différents points d'implantation, Mise en pratique : implantation d'une villa).	14h
<b>Initiation à Autocad</b>		
Module 1	<b>Connaître l'environnement Autocad.</b>  <b>Contenu :</b> Présentation de l'interface. / Contraintes de tracé / Les différentes barres d'outils (les principales) (tracer, modifier, mesurer) / Captures et sélection / Les différents modes d'accrochage et de repérage / Le gestionnaire de calques / Espace papier (mise en page : les échelles, impression) / Le texte	14h
Module 2	<b>Rechercher des informations manquantes sur un plan.</b>  <b>Contenu :</b> Création d'un symbole : les blocs / Création d'une bibliothèque / Cotation : linéaire et de niveau / Applications : rechercher des côtes, des surfaces, calculer des volumes / Modifier un plan : repositionner une ouverture, modifier une côte, mise en place / Application : cas concret.	14h
Module 3	<b>Réaliser un plan simple.</b>  <b>Contenu :</b> Applications : exercices sur cas concrets / Applications personnalisées.	14h

## GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE

---

Titre	Objectifs	Durée
Isolation thermique par l'extérieur	<b>Mettre en œuvre un produit : le polystyrène.</b> <b>Contenu :</b> Déterminer le produit à mettre en œuvre / Réaliser la pose du produit VIP avec la finition - Partie théorique : avantages de l'ITE, présentation des différents systèmes, choix de l'ITE en fonction de la configuration du chantier - Partie pratique : pose et fixation des arrêts bas, haut et latéraux, pose et collage du polystyrène, pose et fixation des différentes trames, finitions enduits minces manuellement ou/et monocouche en machine.	14h
Travail sur le zinc		
Module 1	<b>Identifier les assemblages en zinguerie.</b> <b>Connaître les modes d'application des matériels manufacturés.</b>	14h
Module 2	<b>Poser des gouttières.</b> <b>Évaluer la quantité des eaux pluviales.</b>	14h
Module 3	<b>Réaliser différents pliages.</b> <b>Concevoir des abergements.</b>	14h

## FINITIONS

Titre	Objectifs	Durée
Initiation aux peintures à la chaux	<b>Préparer et appliquer des peintures à la chaux.</b> <b>Contenu :</b> Réaliser un badigeon de chaux / Réaliser une « chaux ferrée » / Réaliser des motifs à l'aide de pochoirs.	14h
Initiation aux enduits pelliculaires et stucs	<b>Connaître et savoir appliquer les différents enduits pelliculaires et stucs.</b> <b>Contenu :</b> Connaître les différents types d'enduit et caractéristiques / Connaître les règles de mise en œuvre (être capable de décoder les fiches techniques) / Appliquer les différents produits de la sous couche à la finition : Stucs, Tadelak, Enduit béton ciré.	7h

## FORMATEUR ENTREPRISE

### Maître d'apprentissage

La formation Maître d'Apprentissage prépare au titre de Maître d'Apprentissage Confirmé, validé à vie. Depuis janvier 2013, il est demandé aux entreprises du bâtiment accueillant un(e) apprenti(e) de préparer ce diplôme.

JORF du 13 novembre 2008, étendu par arrêté du 13 janvier 2010 :

« Les dispositions (...) visent à améliorer et à reconnaître les compétences des maîtres d'apprentissage et les conditions d'exercice de leur mission. »

Il existe 2 types de formation :

- La session « **débutant** » pour les Maîtres d'Apprentissage ayant une expérience de tuteur de moins de 2 ans.
- La session « **expérimenté** » pour les Maîtres d'Apprentissage ayant une expérience de tuteur de plus de 2 ans.

Titre	Objectifs	Durée
Maître d'apprentissage	<b>Accompagner le maître d'apprentissage pour réussir le recrutement, l'intégration et l'évaluation de son apprenti.</b> <b>Accompagner le maître d'apprentissage dans le montage de son dossier de MA Confirmé.</b>	14h

# PARCOURS MODULARISÉS QUALIFIANTS

Les parcours modularisés qualifiants sont des formations individualisées, tenant compte du parcours professionnel et de la formation du candidat.

## Durée de formation :

La durée de la formation est déterminée en fonction de :

- Vos connaissances du métier à votre entrée en formation
- Des diplômes que vous possédez
- Des objectifs professionnels que vous souhaitez atteindre

## Offres des CFA Languedoc Roussillon :

Parcours modulaires qualifiants	Diplôme Niveau	CFA 11	CFA 30	CFA 34	CFA 66
<b>Gros œuvre</b>					
Maçon	CAP Niveau V	x	x	x	x
Maçon	BP Niveau IV	x	x	x	x
Construction en Béton Armé du Bâtiment	CAP Niveau V				x
<b>Second œuvre</b>					
Carreleur Mosaïste	CAP Niveau V		x	x	x
Peintre Applicateur de Revêtement	CAP Niveau V	x	x	x	x
Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement	CAP Niveau V	x		x	x
Menuisier Installateur (connexe)	CAP Niveau V	x		x	x
Solier Moquettiste (connexe)	CAP Niveau V	x	x	x	x
Plâtrier Plaquiste	CAP Niveau V	x			
Ferronnerie	CAP Niveau V				x
Serrurier Métallier	CAP Niveau V			x	x
Soudage	MC Niveau V				x
Constructeur d'ouvrages du Bâtiment en Aluminium, verre et Matériaux de Synthèse	CAP Niveau V	x			
Menuisier	BP Niveau IV	x			
Peinture Revêtement	BP Niveau IV				x

# PARCOURS MODULARISÉS QUALIFIANTS

Parcours modulaires qualifiants	Diplôme Niveau	CFA 11	CFA 30	CFA 34	CFA 66
<b>Second œuvre</b>					
Constructeur d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, verre et Matériaux de Synthèse	BP Niveau IV	x			
Constructeur d'Œuvres du Bâtiment en Aluminium, verre et Matériaux de Synthèse	Bac Pro Niveau IV	x			
<b>Énergies thermique et électrique</b>					
Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques	CAP Niveau V	x	x	x	x
Technicien en Energies Renouvelables - Option A (Energie Electrique)	MC Niveau IV			x	x
Installations et Equipements Electriques	BP Niveau IV	x		x	x
Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants	Bac Pro Niveau IV			x	
Installateur Sanitaire	CAP Niveau V	x	x	x	x
Installateur Thermique	CAP Niveau V	x	x	x	x
Maintenance équipements Thermiques Individuels	MC Niveau IV				x
Technicien en Energies Renouvelables - Option B (Energie Thermique)	MC Niveau IV			x	x
Monteur en Installation de Génie Climatique	BP Niveau IV			x	x
Froid et Climatisation	CAP Niveau V				x
Monteur Dépanneur Froid et Climatisation	BP Niveau IV				x
M.B.C	CAP Niveau V		x		

# FORMATION CONTINUE

---

## **BTP CFA LR**

3490 Avenue Etienne Mehul

34070 Montpellier

tél. : 04 99 63 68 90

*contact@btpcfalr.com*

[www.btpcfalr.com](http://www.btpcfalr.com)

